



MUNICIPALITÉ

Mies, le 4 juin 2018
MR/10.01

**PREAVIS N° 9/2018
AU CONSEIL COMMUNAL DE MIES**

COMPTES 2017

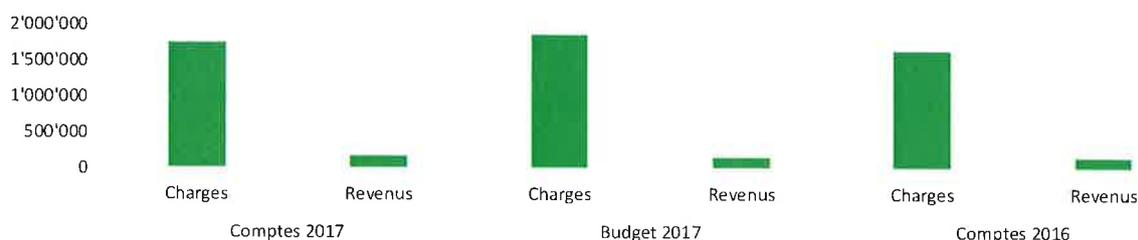
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

L'année 2017 boucle avec un résultat positif de CHF 112'456.55.

Pour mémoire, le budget 2017 avait été approuvé, mais avait fait l'objet de l'amendement suivant: *la non-acceptation des postes liés à la péréquation cantonale, c'est-à-dire, la péréquation directe, la péréquation indirecte et la réforme policière.*

1. ADMINISTRATION GENERALE

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'750'905	181'186	1'867'500	155'500	1'648'918	164'642



Globalement, les comptes ont été très bien maîtrisés et laissent apparaître un écart positif au budget tant dans les charges, avec une économie de CHF 116'600.-, que dans les revenus avec un surplus de CHF 25'700.-.

Ces économies ont été réalisées essentiellement sur les rubriques suivantes :

« 10 Autorités »

La rubrique 101.317.0 Frais de réception et manifestations, présente une économie de CHF 10'500.-

« 14 Service des intérêts généraux »

Le poste 140.318.5 est en augmentation de CHF 37'500.- en raison des frais d'expertises et honoraires générés par la problématique péréquative et la mise en application de la LAT.

La rubrique 140.352.6 comporte la contribution annuelle de la Commune au Conseil régional. On rappellera à cet égard que nous avons actionné la clause de sauvegarde et que, dès lors, l'engagement de la Commune plafonne à un point d'impôt communal par an. La contribution 2017 a été de CHF 83'875.00.-. Au budget, c'est la somme de CHF 240'000.- qui avait été prévue. Ceci représente une économie de CHF 156'125.-.

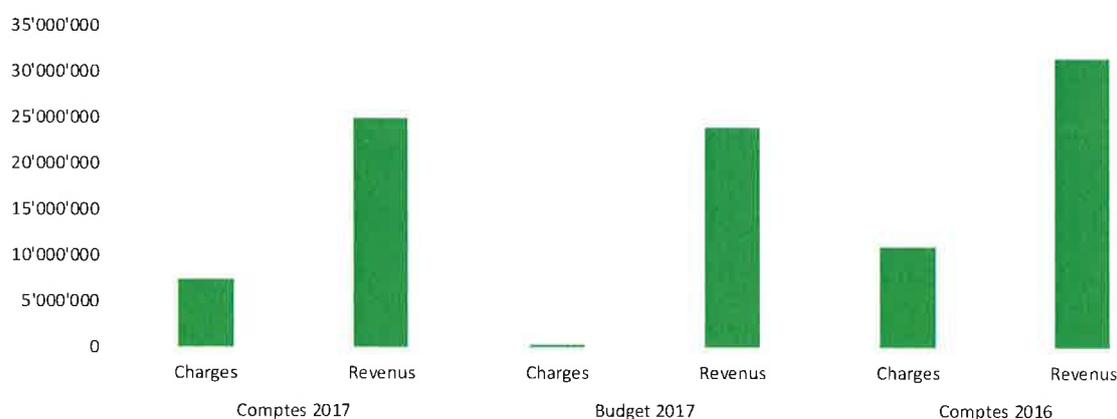
« 16 Tourisme »

Cette rubrique présente un surplus de charges par rapport au budget de CHF 35'700.-. Il provient pour CHF 19'200.- du poste 160.314.5 qui correspond à l'entretien des fontaines et des fleurs dans le village et, pour CHF 15'700.-, du poste décorations de Noël pour la Place Barbeau.

L'accroissement des revenus résulte essentiellement d'une augmentation des demandes de naturalisation, compte 140.439.1, de la rétrocession de l'Office des Poursuites, compte 140.436.2 et des émoluments de Chancellerie et administratifs.

2. FINANCES

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7'464'019	25'046'587	296'500	23'946'000	11'026'384	31'558'604



Comme déjà mentionné lors du vote du budget 2017, il a été décidé de ne pas accepter les postes liés à la péréquation cantonale, c'est-à-dire la péréquation directe, la péréquation indirecte et la réforme policière, c'est la raison pour laquelle aucun montant ne figure dans ces rubriques au budget 2017. Les charges ne peuvent donc pas être comparées avec ledit budget.

En ce qui concerne la péréquation directe, le compte 220.352.0 totalise la facture des acomptes perçus par le Canton en 2017, soit CHF 3'509'132.-.

La rubrique 220.352.1 comptabilise le solde définitif reçu pour l'année 2016 et le complément provisoire annoncé pour l'année 2017, soit au total CHF 2'277'679.-.

« 21 Impôts »

Concernant les revenus, dans la globalité, la rubrique 21-Impôt est en ligne avec le total budgété et présente un montant aux comptes 2017 de CHF 23'880'263.-.

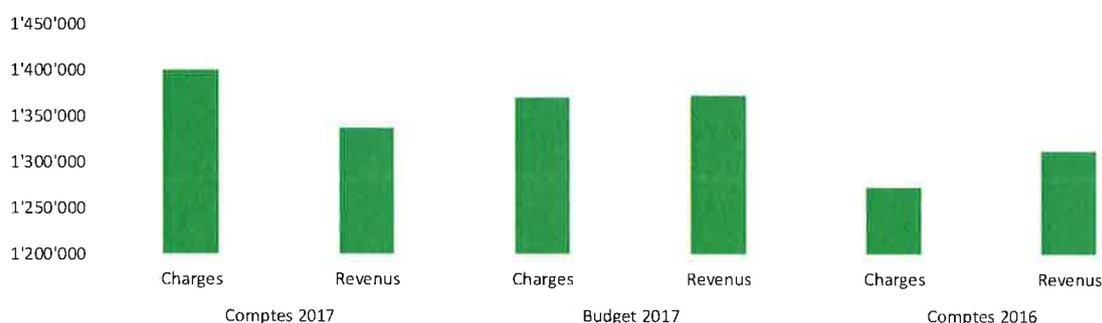
L'analyse dans le détail permet de constater quelques modifications sur les montants perçus par genre d'impôts. Il y a notamment une baisse sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques de CHF 1'861'000.- compensée par une augmentation de CHF 279'000.- de l'impôt à la source, de CHF 500'000.- de l'impôt spécial étrangers, de l'impôt sur le bénéfice net des personnes morales pour CHF 155'000.-, des droits de mutation pour CHF 372'000.- et des droits de successions CHF 400'000.-.

« 22 Service financier »

Cette rubrique présente un surplus de revenus de CHF 1'116'323.- correspondant à l'utilisation de la réserve pour la péréquation créée en 2016 pour la somme de CHF 975'200.- et à la restitution de l'impôt préalable (TVA) sur les bâtiments communaux commerciaux sur les 5 dernières années pour la somme de CHF 95'000.-.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'400'961	1'338'411	1'371'050	1'374'000	1'272'947	1'313'041



Dans la globalité, les charges et les revenus de ce département ont été bien maîtrisés.

« 310 Terrains & Plage »

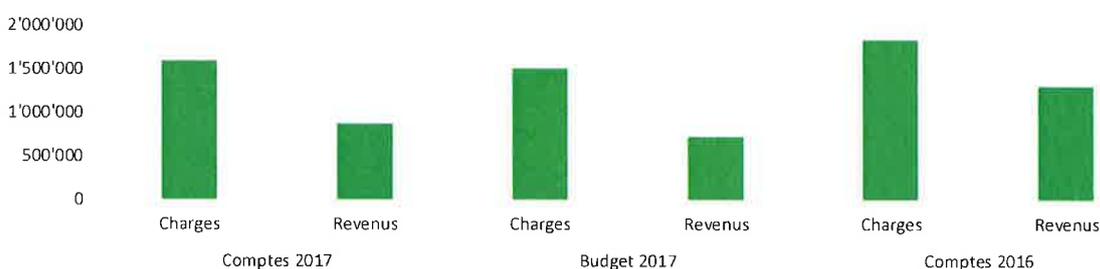
Le compte 310.318.5 présente un surplus honoraires pour la zone lacustre pour la somme de CHF 36'400.-.

« 361 Hôtel-Restaurant La Couronne »

Le compte 361.423.1 affiche un manco de loyer pour CHF 69'700.- Il y a eu également un surplus de charges pour CHF 39'700.- relatives à la recherche pour les mauvaises odeurs dans le restaurant et la recherche de la nouvelle gérance.

4. TRAVAUX

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'602'334	876'945	1'509'500	734'000	1'840'459	1'305'784



Ce poste fait apparaître un écart négatif de CHF 92'833.- suite à un amortissement supplémentaire et final de la déchèterie de CHF 281'827.-. Sans cet amortissement extraordinaire, le poste en question présentait une économie de charge de CHF 188'993.-.

« 410 Service technique »

L'engagement du technicien communal ayant été reporté sur l'année 2018, cela représente une économie de charges de CHF 70'000.-.

« 430 Routes »

Dans la globalité, ce service fait état d'une économie de charges de CHF 126'380.- et de revenus supplémentaires pour CHF 75'932 qui proviennent pour la majorité de deux subventions cantonales obtenues pour les travaux dans la route cantonale RC2 et les travaux de revêtement au centre du village.

« 45 Déchets »

Ce service voit l'ensemble de ses charges diminuer de CHF 67'695.-, alors que les revenus sont restés stables.

« 460 Réseaux d'égouts et d'épuration »

Le compte 460.436.0 fait apparaître le remboursement de CHF 70'819.- suite à la dissolution de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration des eaux de Mies et Tannay. Ce montant a été affecté au fonds de réserves des égouts, via le compte 460.380.1.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1'049'328	0	1'186'500	1'000	1'055'160	467



Ces charges ne sont pas sous contrôle direct de la Commune et sont inférieures par rapport au budget, pour la somme totale de CHF 137'172.-. C'est la participation à l'ASCOT qui a été moins élevée que budgétée, mais en ligne avec les comptes 2016.

6. POLICE

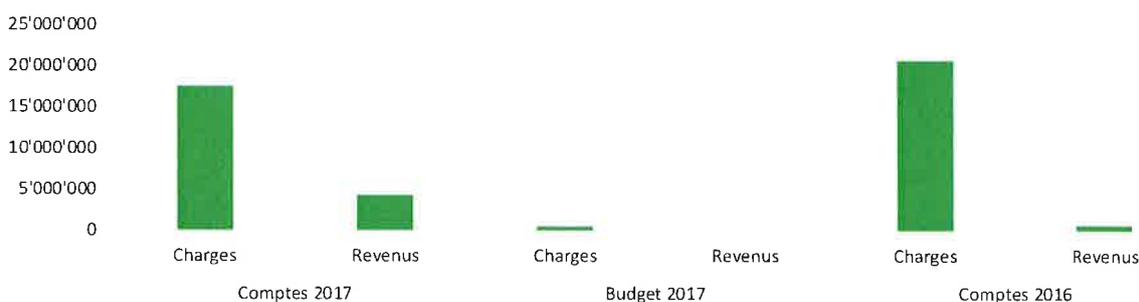
Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
833'256	2'223	229'500	1'000	578'363	920



L'écart de ce département provient de la non-budgétisation du montant de la Réforme policière. La somme de CHF 618'688.- correspond aux acomptes versés pour 2017 à hauteur de CHF 430'670.- et au solde final reçu pour l'année 2016 pour la somme de CHF 188'110.-. La facture finale pour 2017 n'a pas encore été communiquée par le Canton.

7. SECURITE SOCIALE

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
17'657'593	4'348'800	575'000	29'000	20'760'714	660'066



L'écart de ce département provient de la non-budgétisation du montant de la Facture Sociale. Ce poste fait ressortir des écarts importants de charges qui se décomposent comme suit :

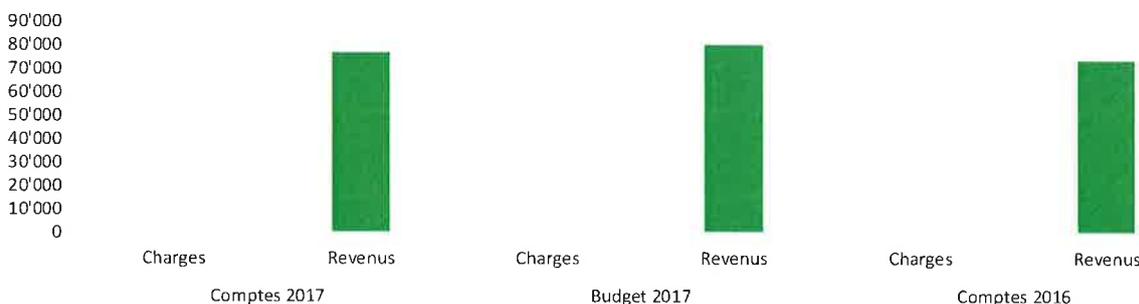
- le compte 720.351.5 comptabilise la facture des acomptes perçus par le Canton pour l'année 2017 pour la somme de CHF 8'095'204.-.
- le compte 720.351.6 enregistre le solde final perçu par le Canton pour l'année 2016 pour la somme de CHF 1'886'677 et le complément provisoire annoncé pour l'année 2017, soit la somme de CHF 7'098'892.-.

Le surplus de revenus de CHF 4'324'800.- provient de la dissolution de la provision péréquative créée en 2016.

En ce qui concerne le compte 710.352.2 "Participation AJET", l'écart de CHF 32'000.- s'explique par le fait que le montant porté au budget ne tenait pas compte de la participation aux loyers et aux frais d'entretien des UAPE.

8. SERVICES INDUSTRIELS

Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	76'702	0	80'000	0	73'808



Le seul poste de cette rubrique comprend la ristourne de la Romande Énergie pour l'usage du sol.

9. CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après amortissement supplémentaire de la déchèterie pour CHF 281'827.21, nous avons pu boucler les comptes de l'année 2017 avec un léger bénéfice de CHF 112'456.55. Ce résultat a pu être obtenu grâce aux provisions effectuées en 2016, qui avaient anticipé les diverses erreurs et corrections péréquatives qui sont effectivement intervenues tout au long de l'année.

Nos démarches et réclamations auprès du Service des Communes et du Conseil d'Etat ont porté leurs fruits, car ce dernier a accepté d'instaurer dans la loi un plafond pour le calcul péréquatif, la péréquation ne pouvant dorénavant pas dépasser 45 points d'impôt communal.

Cette mesure, qui est instaurée pour les années 2018-2019, restera probablement valable jusqu'à la mise en place d'une nouvelle règle péréquative (plus simple et transparente aux dires du Canton).

Nos comptes ont été révisés par la Fiduciaire Heller, qui en certifie l'exactitude et propose au Conseil Communal de les accepter.

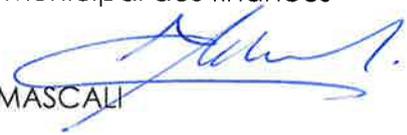
Nous remercions vivement notre boursière Madame Manuela Rabunal pour son excellent travail.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède,

Vu	le préavis No 9/2018 de la Municipalité
Oùï	le rapport de la Commission de gestion
Attendu	que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes 2017, tels que présentés.

Le Syndic		La Municipalité		La Secrétaire
	P-A. Schmidt			Y. Hernach
			Le Municipal des finances	
				
			S. MASCALI	